

La page éditoriale

La vraie nature du fruit défendu

par André Lapointe et Étienne Léveillé-Bourret

La révolution verte, qui s'est amorcée voilà à peine cinquante ans, a permis la naissance de technologies agricoles adaptées pour la culture de nouvelles variétés de céréales à haut rendement. Elle atténue la dépendance de plusieurs peuples envers les ressources provenant de la cueillette afin de pourvoir à leurs besoins essentiels, entre autres leur alimentation. Cette période de transition, analogue à celle de la révolution néolithique, n'a pourtant pas mis un terme à notre désir de bénéficier des fruits du terroir. Alors que nos aïeux avaient un accès limité aux produits exotiques, ils complétaient leur garde-manger en puisant dans les ressources de Mère-Nature. Le « sucre de pays » remplaçait alors avantageusement le sucre raffiné des tablettes d'épicerie. Il faut reconnaître que toute notre culture est empreinte de liens étroits que nous avons tissés avec cette nature pourvoyeuse. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, les nombreux traités sur la flore qui dévoilent les usages autant culinaires que médicinaux.

À l'heure où notre conscience s'éveille à l'importance de réduire notre empreinte environnementale, pouvons-nous continuer d'exercer des activités de cueillette sans mettre en péril l'équilibre des écosystèmes ? Avons-nous le droit de mettre en péril une ressource naturelle dont nous ne pouvons garantir la pérennité ? Certes la récolte de petits fruits comme les framboises ou les bleuets peut faire partie de nos traditions, mais nous sommes aussi dans l'obligation de respecter les normes que nous nous sommes imposées. À ce titre, la « Loi sur les espèces menacées et vulnérables » est adaptée à la situation actuelle; elle assure le suivi non seulement des espèces rares, mais également celle des espèces vulnérables à la cueillette. Elle autorise néanmoins une récolte parcimonieuse à des fins de consommation personnelle, comme pour l'ail des bois. Il serait difficile ici de proscrire entièrement une activité ancrée dans nos mœurs, puisque l'on évalue que le plus grand danger vient des récoltes commerciales illicites.

Toutefois, la réalité reste complexe car il est beaucoup plus difficile d'établir un taux de recrutement annuel pour certaines espèces végétales que pour les grands mammifères auxquels l'on consacre des efforts considérables pour établir un cheptel. La dynamique des populations végétales occupe ici un autre niveau puisqu'elle est soumise à la capacité de dispersion de chaque espèce laquelle, en l'occurrence pour les espèces vulnérables, est très réduite. À savoir combien de populations de matteucie fougère-à-l'autruche ont été entièrement extirpées de leur habitat, une visite dans un bois urbain vous en convaincra.

La fragmentation du territoire, la raréfaction des zones naturelles et la densité élevée de la population dans le sud du Québec rend les populations végétales méridionales et périurbaines plus susceptibles à la récolte. En conséquence, tout prélèvement en périphérie des zones fortement urbanisées risque de mettre en danger la pérennité de ces populations. La mise en valeur des produits forestiers non ligneux ne peut à ce titre se développer qu'à une échelle artisanale dans des régions désignées spécifiquement par des associations locales. La protection à long terme de nos ressources végétales précaires relève donc de nos gestionnaires qui doivent appliquer des quotas de récoltes dans des secteurs désignés et établir régionalement des interdictions strictes dans toutes les aires consacrées au maintien de la biodiversité.

Malgré tout, il est irréaliste de penser qu'un tel système sera rapidement instauré et respecté. La conservation de nos ressources végétales dépend donc actuellement de notre jugement scientifique et éthique. La récolte dans les populations urbaines, les petites populations, celles qui sont déjà très exploitées, les espèces à croissance lente et la récolte des parties vivaces souterraines devrait être limitée au minimum. Voilà peut-être la vraie nature du fruit défendu.

Nos membres d'honneur

Jean-Paul Bernard
Joël Bonin, *directeur de la conservation, Conservation de la Nature Québec*

Luc Brouillet, *botaniste, conservateur, Herbarium Marie-Victorin*

Stuart G. Hay, *botaniste*

Jacques Cayouette,
botaniste, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Léopold Gaudreau,
écologiste, sous-ministre adjoint, MDDEP

Hélène Gauthier

Gisèle Lamoureux,
botaniste-écologiste, coordonnatrice de Fleurbec

Conseil d'administration

André Lapointe, *président*

Marie-Hélène Fraser,
vice-présidente, webmestre

Derek Lynch, *secrétaire*

Stuart Hay, *trésorier*

Richard Pelletier,
registraire

Alexandre Bergeron

Étienne Léveillé-Bourret

Robin Beauséjour

Adresse

Flora Quebeca
4104, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
H1X 2B2
floraquebeca@hotmail.com

Redécouverte du *Rorippa aquatica* (Brassicaceae) au Québec méridional

par André Sabourin et Philippe Blais

L'armoracie des étangs (*Rorippa aquatica* (Eaton) Palmer & Steyerl.) est une plante vivace aquatique (Figure 1) de la famille des crucifères (Brassicaceae). Cette espèce, rare et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, était considérée comme historique au Québec méridional (1), alors qu'il n'existe qu'une seule récolte récente au Québec boréal, en Abitibi. Les dernières récoltes du Québec méridional remontent au 30 juin et au 5 juillet 1965, effectuées par Michèle Morency aux îles de la Paix (MRC Beauharnois-Salaberry et Roussillon) (2), déposées à l'Herbier Marie-Victorin (MT). En Abitibi, la seule récolte connue provient de la baie Kanasuta du lac Duparquet (MRC Abitibi-Ouest), en date du 30 juillet 1981 (MT), et les récolteurs sont Jean Gagnon, Stuart Hay, Yves Bergeron et André Bouchard. Il est à noter qu'au Québec méridional, les occurrences historiques correspondent aux récoltes qui remontent à plus de 20 ans, alors qu'au Québec boréal et nordique, elles remontent à plus de 30 ans (1).



Figure 2. Les feuilles des rosettes. Photo de Philippe Blais.



Figure 1. L'armoracie des étangs dans son habitat. Photo de Philippe Blais

Or, le 20 juin 2012, le second auteur trouvait l'armoracie des étangs sur les bas rivages de l'archipel des îles Lafontaine, à l'ouest de l'île du Grand-Calumet (MRC Pontiac), alors que le premier auteur faisait de même le 5 juillet 2012 sur les bas rivages de la pointe des Chenaux, à Vaudreuil-Dorion (MRC Vaudreuil-Soulanges).

Caractéristiques du *Rorippa aquatica*

Les principales caractéristiques morphologiques de l'armoracie des étangs sont les suivantes :

- tiges dressées à prostrées, simples ou ramifiées, 30–100 cm de long,
- feuilles des rosettes pinnatifides à entières (Figure 2),
- feuilles submergées très finement découpées; feuilles émergées pennées, dentées ou entières (Figure 3),
- fleurs blanches à pétales longs de 4 à 8 mm (Figure 4),
- silicules uniloculaires de 2–5 mm de long et de 1–3



Figure 3. Les types de feuilles submergées et émergées. Photo de Philippe Blais.

mm de large, surmontées d'un style presque aussi long.

L'armoracie des étangs est une des plantes les plus curieuses de notre flore aquatique. De plus, sa taxonomie a été très variable dans le temps; en effet, les botanistes l'ont nommée sous six genres différents, *Armoracia*, *Cochlearia*, *Nasturtium*, *Neobeckia*, *Radicula* et *Rorippa* (3). Notons aussi quelques aspects remarquables de son comportement :

- les feuilles sont très fragiles et tombent au moindre impact, comme à la moindre vague ou à un toucher du doigt; les tiges deviennent donc rapidement complètement dénudées sauf à l'extrémité,

- la forme des feuilles est excessivement variable,

- le découpage plus fin du feuillage semble être favorisé par une température plus basse de l'eau, car les feuilles très découpées sont plus communes chez les plants submergés en eau plus profonde et les plants émergés en fin de saison,

- l'espèce fleurit très peu ou pas du tout; elle se propage végétativement par ses feuilles, ses tiges et ses racines qui s'enracinent et forment de nouveaux individus,



Figure 4. Les fleurs et les feuilles supérieures. Photo d'André Sabourin.

- les feuilles détachées produisent des plantules même lorsqu'elles sont flottantes; les feuilles aquatiques filiformes peuvent produire des plantules même avant d'être détachées,

- les silicules sont uniloculaires, ce qui est une exception dans une famille aux fruits biloculaires,

- l'espèce est stérile au moins dans le nord de son aire de répartition (4).

Redécouvertes de 2012

L'archipel des îles Lafontaine

Cette première redécouverte du 20 juin a été faite sur les bas rivages de la rivière des Outaouais, dans le sud de la sous-région du Pontiac. Cet archipel est composé de trois îles principales, soit les îles Lafontaine, French et Green, et est contigu avec le rivage ouest central de la grande île du Grand-Calumet, dans la municipalité du même nom. Ces îles sont aussi localisées dans le secteur dénommé le Chenal du Rocher-Fendu et elles ne sont séparées que par des bras étroits et plus ou moins inondés de la rivière. Les eaux étaient très basses durant l'été excessivement sec de 2012 dans la région.

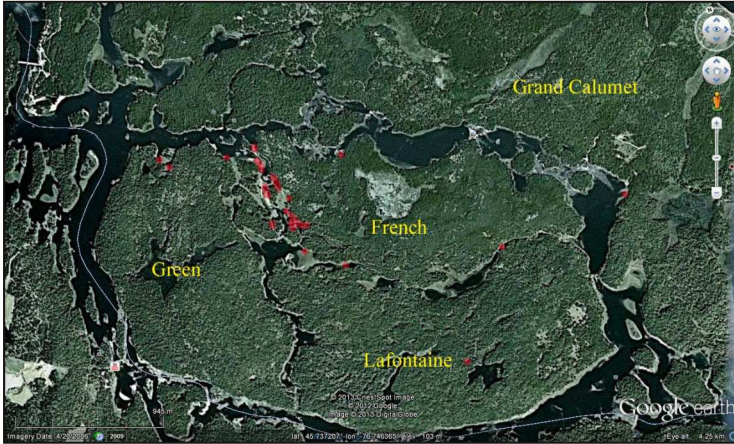


Figure 5. Localisation du *Rorippa aquatica* aux îles Lafontaine. Cartographie de Philippe Blais.

Le second auteur évalue cette population du *Rorippa aquatica* entre 15 000 et 20 000 individus, peut-être plus, dispersés sur près de 3 km de rive (Figure 5). L'habitat consiste en des bas rivages boueux, sablonneux, graveleux, caillouteux ou rocheux, ainsi que des eaux peu profondes et tranquilles des multiples étangs d'étiage séparant les îles de cet archipel. La plupart des colonies ont été repérées dans des chenaux partiellement asséchés entre les îles French et Green, avec les densités les plus grandes (10-15 tiges/m²) dans les secteurs ombragés; les plants submergés se trouvaient surtout aux endroits plus dégagés. Lors du recensement de la mi-septembre, la presque totalité des plants se trouvaient dans moins de 40 cm d'eau et, en situation émergée, à moins de 30 cm au-dessus de la surface de l'eau.

Les principales plantes compagnes sont *Ludwigia palustris* (L.) Elliott, *Cyperus squarrosus* L., *Cyperus bipartitus* Torr., *Bidens beckii* Torr. ex Spreng. et *Potamogeton* sp. Aucun des plants de l'armoracie n'était en fleur le 20 juin, ni lors du recensement des 12, 13 et 14 septembre 2012.

Des spécimens ont été déposés à l'herbier Marie-Victorin :

Rorippa aquatica – MRC Pontiac, Île-du-Grand-Calumet, archipel des îles Lafontaine, bras étroits de la rivière des Outaouais; bas rivage boueux, sablonneux,

graveleux, caillouteux ou rocheux, eaux peu profondes et tranquilles; 20 juin 2012, P. Blais 006-12 (MT).

D'autres colonies restent probablement à découvrir dans l'archipel, car les petites anses aux eaux tranquilles, qui semblent favorables à l'espèce, y sont nombreuses.

La pointe des Chenaux de Vaudreuil

Cette pointe est localisée sur la rive sud du lac des Deux-Montagnes, qui est un élargissement de la rivière des Outaouais, dans la municipalité Vaudreuil-Dorion. Plus précisément, cette pointe se trouve à l'ouest d'une anse sise à l'ouest de l'île aux Tourtes. Le site est une propriété de Canards-Illimités.

Le premier auteur y évalue la population d'armoracie des étangs à plus de 5 000 individus, dispersés sur environ 200 mètres de long et sur 5 mètres de large. L'espèce occupe les habitats suivants : marais et bas rivage boueux, caillouteux et sablonneux, eaux peu profondes et tranquilles. Les principales plantes compagnes sont les *Pontederia cordata* L., *Ludwigia palustris* (L.) Elliott, *Sparganium eurycarpum* Engelm., *Rumex verticillatus* L., *Typha angustifolia* L., *Butomus umbellatus* L., *Persicaria amphibia* (L.) Delarbre, *Sagittaria* sp., *Eleocharis palustris* (L.) Roem. & Schult., *Lythrum salicaria* L., *Persicaria robustior* (Small) Bickn., *Sparganium androcladum* (Engelm.) Morong et *Myriophyllum heterophyllum* Michx. Les trois dernières espèces sont rares et susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (1). Seuls deux des 5 000 individus de *Rorippa aquatica* étaient en fleurs le 5 juillet 2012 (Figure 4), ce qui reflète bien le comportement habituel de cette plante se reproduisant surtout végétativement.

Des spécimens ont été déposés aux herbiers Marie-Victorin et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Rorippa aquatica - MRC Vaudreuil-Soulanges, Vaudreuil-Dorion, anse à l'est de la pointe des Chenaux; marais, bas rivage boueux, caillouteux et sablonneux, eaux peu profondes et tranquilles; 5 juillet 2012, A. Sabourin 3307 (MT, DAO).



Figure 6. Localisation du *Rorippa aquatica* à Vaudreuil. Cartographie de Philippe Blais.

Conclusion

La redécouverte de l'armoracie des étangs (*Rorippa aquatica*) en 2012, sur deux sites du Québec méridional, constitue une nouvelle de grande importance pour une espèce historique dans cette partie du Québec et non retrouvée depuis 47 ans (1965).

De plus, l'espèce est considérée en déclin sévère dans toute son aire de répartition. Ce déclin est attribué à l'envahissement de son habitat par des plantes exotiques, à l'eutrophisation des lacs, rivières et milieux humides, et aux développements et perturbations humaines (1, 4, 5).

Les deux occurrences où l'espèce a été localisée en 2012 sont relativement intègres, et les plantes envahissantes y sont en petit nombre. De plus, elles sont protégées (Canards Illimités à Vaudreuil) ou très peu accessibles (archipel des îles Lafontaine).

Nous croyons aussi que les bas niveaux des eaux de l'été 2012 ont probablement favorisé l'émergence et la croissance de cette espèce aquatique d'eau peu profonde ou de rivage exondé. Les basses eaux ont aussi rendu ce genre d'habitat plus facilement accessible aux botanistes.

Un fait qui est certain, c'est que la présence de plantes rares dans des milieux humides intègres est un

indicateur qui favorise et ajoute à la valeur élevée de conservation des milieux humides.

Références

- (1) **Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. 2008.** Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3^e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 pages.
- (2) **Morency, M. 1966.** Étude floristique des Îles de la Paix. Mémoire de maîtrise présenté à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. 225 pages.
- (3) **Brouillet, L., F. Coursol, S. J. Meades, M. Favreau, M. Anions, P. Bélisle et P. Desmet. 2010+.** VASCAN, la base de données des plantes vasculaires du Canada. <http://data.canadensys.net/vascan/?lang=fr> (consulté le 7 janvier 2013).
- (4) **Gabel, J. D. et D. H. Les. 2001.** *Neobeckia aquatica* (North American Cress). Conservation and Research Plan. New England Plant Conservation, Framingham, Massachusetts. 34 pages. <http://www.newfs.org> (consulté le 7 janvier 2013).
- (5) **NatureServe. 2012.** NatureServe Explorer: An online encyclopedia of life. Version 7.1. NatureServe, Arlington, Virginia. <http://natureserve.org/explorer> (consulté le 7 janvier 2013).

Une première au Québec : le carex virescent (*Carex virescens*) au parc national du Mont-Saint-Bruno

par Donald Rodrigue et André Sabourin

Lors d'une formation botanique sur les plantes rares regroupant plusieurs membres de Flora Quebeca et organisée par les deux auteurs, ainsi que par André Lapointe, nous avons eu la chance de redécouvrir quelques plants de carex virescent (*Carex virescens* Mühlenberg ex Willdenow) au parc national du Mont-Saint-Bruno. Cette observation du 27 juin 2012 confirme la présence d'une nouvelle espèce pour le Québec.

Il faut dire que le premier auteur avait effectué une récolte le 10 juin 2006 et l'avait identifiée sous le nom du carex de Swan (*Carex swanii* (Fernald) Mackenzie). Or, en mai 2012, Stuart Hay, alors assistant-conservateur de l'herbier Marie-Victorin (MT), a révisé cette récolte au carex virescent. C'est ce qui nous a donné l'idée de retourner au site de récolte pour retrouver cette espèce. La formation sur les plantes rares nous en a donné l'occasion et nous l'avons retrouvée, mais, faute de temps pour l'inventorier, nous avons décidé de retourner voir la population prochainement.

Nous y sommes donc retournés le 11 juillet 2012 pour en faire l'inventaire. Sept botanistes étaient présents, c'est-à-dire les deux auteurs, André Lapointe, Denis Paquette, Arold Lavoie, Denis Sabourin et Michel Tanguay.

Le carex virescent est endémique à l'est de l'Amérique du Nord et n'était jusqu'alors connu qu'entre la Géorgie et l'Arkansas, puis vers le sud-ouest de l'Ontario et le Maine (1). Au mont Saint-Bruno, le carex virescent colonise une chênaie mature de chêne rouge (*Quercus rubra* Linnaeus) à une altitude variant entre 160 à 180 m. À cet endroit, les chênes, accompagnés de l'érable à sucre (*Acer saccharum* Marshall) et de l'ostryer de Virginie (*Ostrya virginiana* (Miller) K.

Koch), occupent des versants sud à pente moyenne à forte et à bon drainage. Nous avons trouvé des plants à trois endroits différents dans la chênaie présentant les mêmes conditions écologiques. Nous estimons la population du parc à plus d'une centaine d'individus.

Ce carex pousse en touffe. La longueur des tiges florifères varie entre 30 et 70 cm, mais elles peuvent atteindre 100 cm plus au sud. Les tiges et les gaines sont légèrement pubescentes. Les feuilles sont larges de 2 à 4 mm. Les fructifications (Figure 1) se forment vers la mi-juin et les épis sont gynandres, c'est-à-dire que les périgynes (fleurs femelles) sont situés à l'extrémité de l'épis alors que les fleurs mâles sont justes en dessous. Les épis latéraux mesurent 20 à 35 mm de long et 2,5 à 3,5 mm de large, alors que l'épi terminal, long de 20 à 40 mm, est constitué au moins sur la moitié de sa longueur de périgynes (fleurs femelles). L'écaille pistillée est aussi longue ou un peu plus courte que le périgyne, ovale-circulaire (1,5-2,5 x 0,9-1,2 mm), obtuse à acuminée, hyaline, à nervure centrale verte prolongée en une pointe pouvant atteindre 0,5 mm. Le périgyne est dressé, distinctement nervé, densément pubescent, elliptique et trigone (2-2,5 x 1-1,5 mm) (1, 2).

En plus des espèces arborescentes déjà mentionnées, les principales plantes compagnes du carex virescent sont *Aralia nudicaulis* Linnaeus, *Eurybia macrophylla* (Linnaeus) Cassini, *Oryzopsis asperifolia* Michaux, *Carex pensylvanica* Lamarck, *Acer pensylvanicum* Linnaeus, *Amphicarpaea bracteata* (Linnaeus) Fernald, *Solidago caesia* Linnaeus, *Thalictrum dioicum* Linnaeus, *Carex platyphylla* J. Carey, *Maianthemum racemosum* (Linnaeus) Link, et *Patis racemosa* (Smith) Romaschenko, P.M. Peterson & Soreng.

Le carex virescent peut surtout être confondu avec le carex de Swan (*Carex swanii*), comme ce fut le cas ici, mais aussi ailleurs et notamment à Frelighsburg (MRC Brome-Missisquoi), où les nombreux spécimens d'abord identifiés sous *Carex virescens* ont tous été révisés au *Carex swanii* (spécimens déposés à l'Herbier Marie-Victorin, MT). Le carex de Swan se distingue surtout par ses épillets terminaux et latéraux mesurant 5 à 20 mm de



Figure 1. Fructifications du carex virescent (*Carex virescens*). Photo d'André Sabourin.

long, plus courts que ceux du carex virescent.

Dans le même habitat que le carex virescent, Arold Lavoie a aussi découvert la présence d'un arbuste rare au Québec, soit l'amélanchier gracieux (*Amelanchier amabilis* Wiegand). De plus, trois autres espèces menacées ou vulnérables, déjà connues du parc, y ont été observées; ce sont les *Carex cephalophora* Mühlenberg ex Willdenow, *Carex sparganioides* Mühlenberg ex Willdenow et le *Conopholis americana* (Linnaeus) Wallroth.

Ces nouvelles observations portent à 17 le nombre d'espèces de plantes désignées menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être au parc (3). Sept autres espèces sont désignées vulnérables à la cueillette commerciale (3). Le carex virescent s'ajoute à la liste des espèces susceptibles. De plus, on y a recensé au fil des ans plusieurs espèces animales rares dont trois mammifères, onze oiseaux, un reptile, deux amphibiens et au moins une douzaine d'insectes. Toutes ces espèces témoignent encore une fois de l'extraordinaire biodiversité présente sur le petit territoire du mont Saint-Bruno et réaffirment la pertinence du statut de parc national conféré au mont par le gouvernement du Québec.

Références

- (1) **Ball, P. W., 2002.** *Carex* Linnaeus section *Porocystis* Dumortier. Pages 482-485 dans *Flora of North America* Editorial Committee (éditeur). *Flora of North America North of Mexico*, Volume 23: Magnoliophyta: Commelidae (in part): Cyperaceae. Oxford University Press, New York et Oxford.
- (2) **Mohlenbrock, R. H., 2011.** *Sedges: Carex*. The Illustrated Flora of Illinois, Second Edition. Southern Illinois University Press, Carbondale and Edwardsville, Illinois. 429 p.
- (3) **Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2008.** Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3^e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 180 p.



Figure 2. Épis du carex virescent (*Carex virescens*). Photo d'André Lapointe.

Nouvelles du comité Flore québécoise

par André Sabourin

1) **Le 26 janvier 2013 : photorama sur le parc Frontenac, les monts Groulx, le bois d’Auteuil, le parc du Bic et autres lieux**; présenté par Laurent Brisson, Anne-Marie Lafond et Denis Sabourin (14 participants)

Laurent nous a d’abord présenté des photos du parc Frontenac, que nous avons visité au Rendez-vous botanique de 2009. Nous avons pu revoir la peltandre de Virginie (*Peltandra virginica* (Linnaeus) Schott) et des orchidées comme la pogonie langue-de-serpent (*Pogonia ophioglossoides* (Linnaeus) Ker Gawler) et la platanthère à grandes feuilles (*Platanthera macrophylla* (Goldie) P.M. Brown). Puis, il nous a fait revivre les monts Groulx, où nous étions en août 2009, lors de la première sortie dans une réserve de biodiversité. Des plantes de la famille des éricacées nous furent présentées surtout, dont des bleuets (*Vaccinium* spp.) et la busserole alpine (*Arctous alpina* (Linnaeus) Niedenzu).

Cependant, c’est la fameuse zone de marbre des environs du 52^e parallèle qui nous a rappelé les plus belles découvertes floristiques, dont la rare agoséride orangée (*Agoseris aurantiaca* (Hooker) Greene var. *aurantiaca*) (Figure 1), ainsi qu’une grande variété de saules, dont le saule pubescent (*Salix vestita* Pursh) (Figure 2) et le saule raisin-d’ours (*Salix uva-ursi* Pursh).

Ensuite, nous sommes allés au bois d’Auteuil, à Laval, où une sortie du 15 septembre 2012 nous a permis de voir une dizaine d’espèces vasculaires rares ou d’intérêt (1) et un habitat particulier, le bas rivage de la rivière des Mille-Îles. L’été très sec de 2012 fut favorable aux plantes de cet habitat, qu’on ne voit pas lors des années de hautes eaux, dont l’éragrostide hypnoïde (*Eragrostis hypnoides* (Lamarck) Britton, Sterns & Poggenburg) et une bryophyte, l’anthocéroto de Macoun (*Anthoceros macounii* M. Howe). Puis, Laurent nous montrés des photos de son parc préféré, le parc du Bic. Ce parc constitue, entre autres, le point chaud des botryches au Québec et nous avons pu en voir plusieurs espèces (*Botrychium* Swartz spp.). Une



Figure 1. L’agoséride orangée (*Agoseris aurantiaca* var. *aurantiaca*). Photo de Jacques Cayouette, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

des fougères la plus représentative du parc est certainement le polystic faux-lonchitis (*Polystichum lonchitis* (Linnaeus) Roth). Laurent a terminé en nous présentant sa clé des violettes du Québec.

Anne-Marie Lafond nous a aussi montré des photos des monts Groulx, cette fois par des paysages des sommets alpins, souvent sous la pluie ou la brume. Elle y avait campé avec trois compagnons. Quant à Denis Sabourin, il nous a fait voir des images de plantes prises lors de sorties du comité Flore québécoise ou à d’autres occasions.

2) **Le 23 février 2013 : atelier d’identification de plantes et photorama sur la Floride, les monts Groulx et autres lieux**; présenté par André Lapointe, Louis Dupéré et Frédéric Coursol (16 participants)

Dans une atmosphère chaleureuse, ce fut d’abord l’atelier d’identification de plantes, où quelques personnes avaient apporté des spécimens qu’ils n’avaient pu identifier, comme des graminées, des cypéracées, des joncacées ou des astéracées. Ces familles difficiles et comprenant plusieurs espèces semblables sont toujours des plus complexes, même pour les professionnels.

Par la suite, André nous a fait voyager vers la Floride, en photos. Les milieux humides sont fréquents et abritent des espèces comme le palmier sabal (*Sabal palmetto*



Figure 2. Le saule pubescent (*Salix vestita*). Photo de Laurent Brisson.

(Walter) Lodd. ex Schult. & Schult. f.) et le cyprès chauve (*Taxodium distichum* (L.) Rich.). La rivière St. John, au centre de la Floride est connue pour sa flore très diversifiée; fait intéressant, on y rencontre notre érable rouge (*Acer rubrum* L.) et notre peltandre de Virginie (*Peltandra virginica* (L.) Schott). En milieu plus sec et sur sols minces, il y a des pinèdes arbustives avec des espèces endémiques et menacées; ces derniers habitats se raréfient. Il en est de même avec les marais salés, les mangroves et les herbiers marins.

Ensuite, Louis Dupéré nous a présenté des plantes des monts Groulx, qu'il n'avait pas identifiées. On s'est vite rendu compte que les plantes séchées sont beaucoup plus faciles à identifier que des plantes présentées en photos, surtout parce qu'on peut regarder les détails à la loupe. Ainsi, les récoltes parcimonieuses sont de loin préférables. Finalement, Frédéric Coursol a présenté des photos de ses sorties personnelles.

3) Le 9 mars 2013 : sortie aux bourgeons à Prévost; organisée par Denis Paquette et André Sabourin (16

participants)

Par un temps magnifique, ensoleillé et un beau 10°C, nous avons parcouru les sentiers durcis au sud de l'escarpement de Prévost; les raquettes ne furent pas très utiles. Une quarantaine d'espèces, surtout des arbres et des arbustes, furent observées. Comme principaux groupements végétaux, signalons l'érablière à hêtre et ostryer, l'érablière à bouleau jaune, l'érablière à tilleul, une petite prucheraie, et une friche à saules et aulne rugueux. À deux endroits, nous avons vu des groupes de noyers cendrés (*Juglans cinerea* Linnaeus) malades ou morts; les sujets malades se défendent en produisant des tiges latérales au tronc. Comme c'est le cas le plus souvent, l'espèce est ici en voie de disparition.

4) Le 20 avril 2013 : réunion printanière du comité (12 participants)

Comme à l'habitude lors de nos réunions printanières, les sorties prochaines du printemps et de l'été furent présentées et discutées. C'est ainsi qu'il y a une bonne douzaine d'excursions sur le tapis pour le moment; certaines sorties sont à confirmer. Pour connaître les détails, voir le site Web de FloraQuebeca (www.floraquebeca.qc.ca/), et les annonces que je fais sur la liste de diffusion quelques jours à l'avance.

Il faut toujours se rappeler que le covoiturage est de mise pour les sorties, de même que la prudence, le bon équipement et l'huile à mouches.

*André Sabourin, responsable du comité,
asabourin@drpcpro.com*

Référence

(1) Sabourin, A., A. Lachance, C. Picotte, L. Brisson, D. Lemieux-Bibeau et M.-P. Chevrier. 2012. Nouvelles du comité Flore québécoise. Bulletin de FloraQuebeca 17 (2) : 5-12.

12 000 ans d'histoire de la végétation et du milieu à la Station de biologie des Laurentides

par Denis Paquette et Daniel Cyr

Tout récemment M. Pierre J.H. Richard (Fig. 1), professeur émérite du Département de géographie de l'Université de Montréal et palynologue de réputation mondiale, rendait disponible sur le site Web de FloraQuebeca un chapitre du Manuel de foresterie rédigé en collaboration avec Pierre Grondin du ministère des Ressources naturelles, sur l'histoire postglaciaire de la végétation du Québec (1). Il s'agit d'un document clé pour mieux comprendre et interpréter la végétation que nous observons aujourd'hui dans la province et surtout son évolution depuis le retrait des glaces, entre 13 000 ans à Mégantic ou à Gaspé, et 6 000 ans avant nos jours au cœur du Québec.

Le professeur Richard nous revient maintenant avec un autre document plus ciblé sur l'histoire de la végétation et du milieu à la Station de biologie des Laurentides de Saint-Hippolyte. Dans ce document très étoffé de 21 pages, il collige une multitude de données et dresse un portrait de l'évolution de la flore de cette région lors de la dernière déglaciation, rendant ainsi possible une lecture plus exhaustive du paysage de la région. En effet, les grains de pollen déposés dans les sédiments du lac Geai constituent des archives précieuses permettant de remonter dans le temps. La séquence et la nature des dépôts polliniques permettent en effet de suivre la dynamique temporelle des communautés végétales tout en nous renseignant de façon indirecte sur le climat. Les résultats permettent ainsi d'avoir un certain recul, une meilleure perspective pour comprendre l'évolution climatique ainsi qu'un aperçu de ce qui surviendra probablement en conséquence des changements rapides que nous induisons à notre environnement.

Le document présente des informations sur la flore de cette région à l'échelle des temps géologiques récents.

Ainsi, en lisant ce précieux document, on pourra apprendre qu'il y a déjà eu la saxifrage penchée (*Saxifraga cernua* L.), l'oxyrie de montagne (*Oxyria digyna* (L.) Hill), le saule herbacé (*Salix herbacea* L.), le saule pubescent (*Salix vestita* Pursh), de même que l'arméria de Sibérie (*Armeria maritima* subsp. *sibirica* (Turcz. ex Boiss.) Nyman), la diapensie de Laponie (*Diapensia lapponica* L.), le genévrier commun (*Juniperus communis* L. var. *depressa* Pursh) et la shépherdie du Canada (*Shepherdia canadensis* (L.) Nutt.). Des représentants du genre *Oxytropis* DC., ont occupé notre paysage durant les premiers 1 000 ans après le retrait des glaces, et ce, à quelques kilomètres de Montréal. Le décor était alors la toundra arctique. Comme le dit si bien M. Richard, « de telles informations sur l'histoire du milieu font partie de la boîte à outils des biologistes, botanistes, écologues, forestiers, géographes, géologues et archéologues; c'est le fonds commun des naturalistes ».

Les travaux scientifiques présentés ici s'adressent d'une façon très pédagogique autant aux amateurs qu'aux divers scientifiques de domaines connexes, dans lesquels ils trouveront une véritable mine d'or. La chronologie sédimentaire d'un lac et la paléogéographie de la déglaciation nous sont présentées avec une étonnante simplicité. Le tableau sur la phytoséquence postglaciaire, nous permet de suivre toutes les étapes,



Figure 1. Le docteur Pierre J. H. Richard.

d'abord des espèces de la toundra jusqu'au domaine bioclimatique actuel de l'érablière à bouleau jaune, et résume bien un document fascinant dont nous conseillons fortement la lecture.

Ce document est maintenant sur le site Web de FloraQuebeca, dans la section « Publications et Liens », puis à la page des articles (des membres), ou alors, vous pouvez l'obtenir directement par l'URL suivant : http://www.floraquebeca.qc.ca/wp-content/uploads/2009/05/Histoire_postglaciaire_SBL_U_M_R.pdf.

Références

(1) **Richard, P.J.H. 2013.** 12 000 ans d'histoire de la végétation et du milieu à la Station de biologie des Laurentides par l'analyse pollinique des sédiments du lac Geai. Département de géographie, Université de Montréal. 21 p.

Bonne nouvelle chez Fleurbec

Le Groupe Fleurbec est fier d'annoncer le retour sur le marché de deux succès de librairie, les tomes 1 et 2 de *Plantes sauvages des villes et des champs*. Le total de leurs tirages s'élève maintenant à plus de 150 000 exemplaires.

Dans les deux cas, sauf pour les couvertures renouvelées et un changement de format pour le tome 1, ces réimpressions offrent un contenu pratiquement identique à celui des impressions précédentes. La principale amélioration concerne la qualité des photos. Une trentaine sont remplacées et, pour des dizaines d'autres, des traitements à partir de technologies récentes améliorent grandement la netteté de l'image de même que la fidélité et la gamme des couleurs.

Ils sont disponibles en librairie, de même que chez fleurbec.com qui accepte les commandes. Le tome 1 traite des plantes des milieux secs (centre-ville, gazons, champs cultivés, ...) ; il compte 288 pages et 108 photos. Le tome 2 présente des plantes de milieux moins secs (banlieues, bords de chemins et fossés, ...) et compte 208 pages et 96 photos. Chacun se vend 24,95 \$ et est conçu pour accompagner dans leurs excursions tant le débutant que le professionnel de la botanique.

Les plantes ligneuses en hiver, un guide photographique

par Laurent Brisson

L'hiver est une saison plutôt morte pour les amateurs de plantes. Alors que faire quand nos belles petites plantes sont disparues sous la neige? Grâce aux sorties d'hiver réalisées par Flora Quebeca, il semble que de plus en plus de gens se découvrent une passion pour identifier nos arbres et arbustes en hiver. Il ne s'agit que d'être équipé de raquettes, d'une loupe et d'un sécateur ou d'un couteau de poche. Mais tout d'abord, que doit-on regarder? C'est ce que cet article tentera de vous montrer.

Il est souvent plus facile d'identifier certaines espèces en hiver qu'en été, par exemple les saules. Bien qu'il soit possible d'identifier tous les genres, il en va différemment pour préciser certaines espèces. Les aubépines en sont un exemple. Il ne faut pas s'attendre à les identifier sans les avoir étiquetées et identifiées à la floraison ou à la feuillaison avant ou après l'hiver sauf si elles possèdent des caractères particuliers. Voici quelques exemples : l'aubépine ponctuée avec ses épines multiples sur le tronc (Fig. 1 A), l'aubépine ergot-de-coq, avec ses feuilles coriaces persistantes au début de l'hiver (Fig. 1 B). Il n'est pas plus facile d'identifier les amélanchiers, sauf l'amélanchier de Bartram, dont le vestige de la l'inflorescence est porté aux aisselles des rameaux et non à l'extrémité, et dont le fascicule est composé d'au plus 4 fruits. De même, faire la différence entre l'érable argenté (*Acer saccharinum* L.) et l'érable rouge (*Acer rubrum* L.) est un vrai casse-tête! Pas plus heureux quand il s'agit de trouver une différence entre le frêne blanc et le frêne rouge, bien que le frêne blanc possède des cicatrices stipulaires plus visibles et des cicatrices foliaires dont les extrémités se courbent vers l'intérieur. De plus, le frêne rouge porte généralement une pubescence sur le rameau, bien qu'il puisse parfois être glabre comme le frêne blanc. Pour un initié, l'écorce des arbres matures est un atout. L'identification de la majorité des autres genres d'arbres est

généralement assez facile. Toutefois, beaucoup d'observations restent à faire. On dispose de plusieurs structures pour l'identification : le rameau, l'écorce, les lenticelles, ainsi que la moelle des jeunes branches observée en coupe transversale ou oblique. Ensuite les bourgeons, les cicatrices foliaires et vasculaires et, à l'occasion, les cicatrices stipulaires. Lorsque les fruits ou les feuilles marcescentes sont présentes, c'est un plaisir.

Le rameau peut être flexible ou cassant, critère utile chez les saules. Un anneau sur un rameau peut aussi indiquer la longueur de la croissance annuelle (Fig. 5 A). Certaines espèces portent des rameaux secondaires atrophiés convertis en vraies épines : par exemple le pommier (*Malus*), ou le prunier noir (*Prunus nigra* Aiton), alors que d'autres possèdent de petites projections dermiques pointues, nommées aiguillons, comme chez les rosiers (*Rosa* spp.). Chez le mélèze, des cannelures longitudinales sont bien visibles sur le rameau. Chez le peuplier deltoïde (*Populus deltoides* W. Bartram), le bourgeon présente une crête longitudinale partant de son centre pour se terminer plus haut sur le côté, ce qui laisse voir la rotation de la tige pendant son allongement. L'écorce est plutôt effilochée sur la ronce odorante (*Rubus odoratus* L.), mais lisse et de couleur grisâtre chez le charme de Caroline (*Carpinus caroliniana* Walter), très rugueuse chez le cerisier tardif (*Prunus serotina* Ehrhart), ou se détachant en larges lanières chez le bouleau à papier (*Betula papyrifera* Marshall). Chez le bouleau gris (*Betula populifolia*



Figure 1. A. Épines multiples sur le tronc de l'aubépine ponctuée (*Crataegus punctata* L.). B. Feuilles persistantes de l'aubépine ergot-de-coq (*Crataegus crus-galli* Jacquin). Photos de Laurent Brisson.



Figure 2. A. Moelle petite (*Crataegus* sp). B. Moelle brune (*Cornus amomum* subsp. *obliqua* (Rafinesque) J. S. Wilson). C. Grosse moelle du sureau (*Sambucus*). D. Moelle trigone de l'aulne (*Alnus*). E. Moelle étoilée du peuplier (*Populus*). F. Moelle creuse du chèvrefeuille de Tartarie (*Lonicera tatarica* L.). G. Moelle compartimentée du noyer cendré (*Juglans cinerea*). Photos de Laurent Brisson.

Marshall), le rameau porte des glandes résineuses. La couleur de l'écorce peut aussi être fort variable, par exemple verte pour le *Caragana*, rouge vin foncé pour les pruniers, blanche ou brune chez les bouleaux. Les lenticelles peuvent être présentes ou absentes, et peuvent aussi prendre différentes formes.

Une coupe transversale de la tige laisse voir la moelle, parfois très petite chez les aubépines (Fig. 2 A). Elle occupe presque tout le diamètre du rameau chez les sureaux (Fig. 2 C), tandis qu'elle est brune chez le cornouiller oblique (Fig. 2 B), et blanche chez le cornouiller stolonifère (*Cornus stolonifera* Michaux). Elle est creuse chez certains chèvrefeuilles (Fig. 2 F), étoilée chez le peuplier (Fig. 2 E) ou trigone chez l'aulne (Fig. 2 D). Elle est entière la plupart du temps, mais peut aussi être cloisonnée lorsqu'on examine une coupe longitudinale du rameau (Fig. 2 G). Plusieurs

espèces possèdent un bourgeon terminal composé, soit un véritable bourgeon terminal accompagné de plusieurs autres bourgeons latéraux collés au terminal et formant un amas de bourgeons, comme chez les chênes.

Les bourgeons sont sans doute les structures qui nous donnent le plus d'informations en hiver. Intéressons-nous d'abord au bourgeon terminal, celui qui se trouve à l'extrémité de la tige. Ce bourgeon peut être rond, comme chez l'orme de Sibérie (*Ulmus pumila* L.), obtus comme chez le tilleul (*Tilia americana* L.) ou aigu comme chez le frêne. Le bourgeon terminal peut aussi être accompagné de deux bourgeons latéraux plus petits, comme chez l'érable ou le frêne. Parfois, il est étrangement poilu et enfoui dans la cicatrice foliaire, comme chez le bois de plomb (*Dirca palustris* Linné), ou peut paraître absent en se cachant sous une membrane dans la cicatrice foliaire (Fig. 3 A).

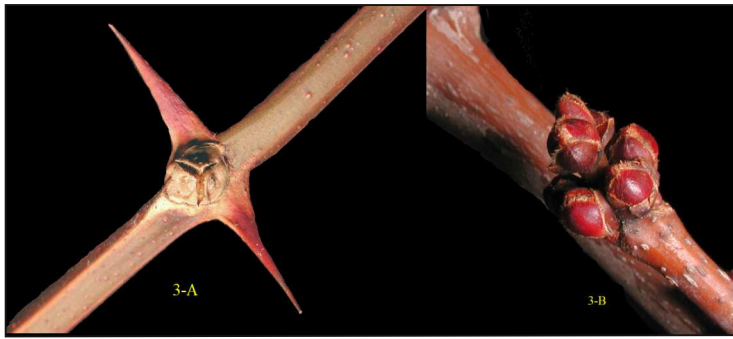


Figure 3. A. Bourgeon caché du robinier (*Robinia pseudoacacia* L.). B. Bourgeon floraux d'érable rouge (*Acer rubrum* L.). Photo de Laurent Brisson.

Le bourgeon terminal véritable est absent lorsque la cicatrice raméale est présente du côté opposé à la cicatrice foliaire, elle-même recouverte en partie par un bourgeon latéral rapproché et incliné, ce qui est évident chez les saules. Ce bourgeon est dit bourgeon latéral apical (Fig. 4 A).

Les bourgeons axillaires, situés le long du rameau, sont souvent identiques aux bourgeons terminaux. Parfois, ils sont petits ou plus massifs comme chez les bourgeons floraux. Quelques fois, les bourgeons floraux sont présents sous forme d'amas (Fig. 3 B).

Les écailles des bourgeons sont le plus souvent multiples, mais elles sont solitaires chez les saules et le platane. Elles sont ciliées chez l'amélanchier (*Amelanchier*), gommeuses chez le peuplier baumier (*Populus balsamifera* L.), pubescentes chez le pommier, striées chez l'ostryer de Virginie (*Ostrya virginiana* (Miller) K. Koch) ou peuvent prendre une apparence effilochée comme chez le nerprun bourdaine (*Frangula alnus* P. Miller). Toutes ces écailles protègent le méristème qui produira la nouvelle pousse lors du débourrement. D'autres n'ont pas d'écailles, mais ce sont de vraies petites feuilles qui se déploieront au printemps, à l'exemple du viorne flexible (*Viburnum lentago* L.).

Les cicatrices foliaires, traces laissées par la chute de feuilles, ont différentes formes : rondes, en forme de fer à cheval ou en V partiel. Elles sont parfois assez grosses pour englober pratiquement tout le pourtour du bourgeon, comme chez le noyer cendré (*Juglans cinerea* L.). Parfois, deux plus petites cicatrices peuvent être présentes de chaque côté de la cicatrice foliaire; il s'agit des cicatrices stipulaires. Parfois, les cicatrices des stipules de deux feuilles opposées peuvent se rejoindre et former un anneau complet autour du rameau, comme

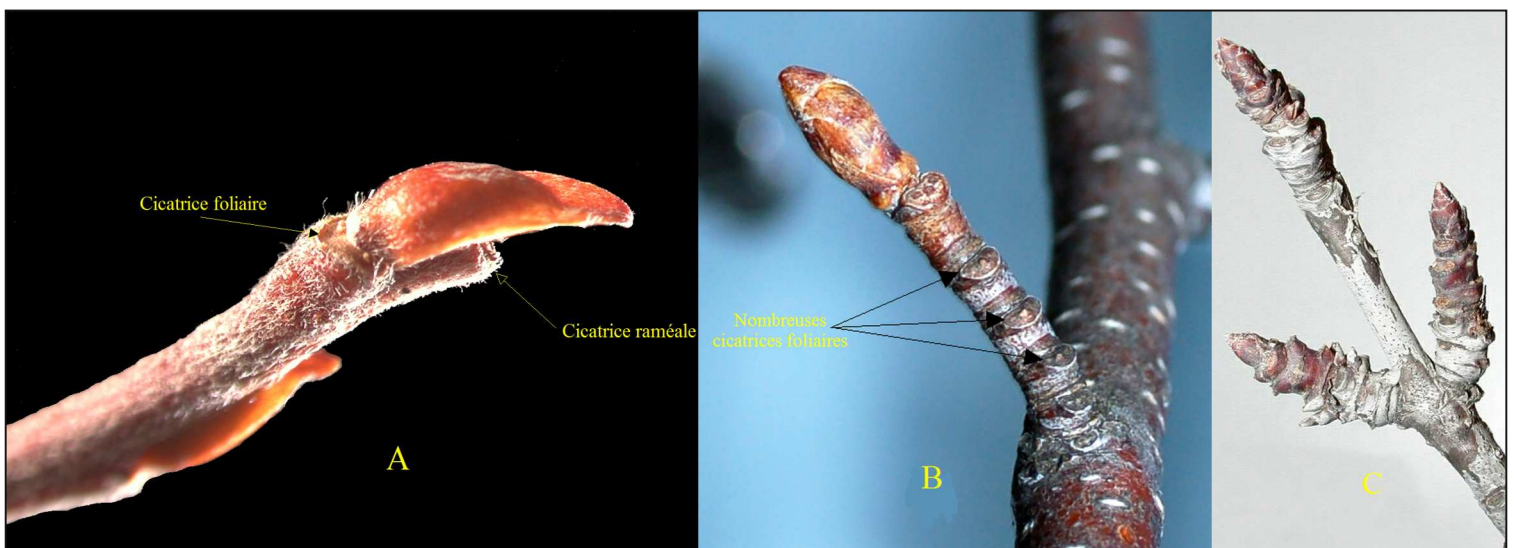


Figure 4. A. Cicatrices raméale et foliaire de saule (*Salix* sp.). B. Rameau court de bouleau blanc à feuille cordée (*Betula cordifolia* Regel) C. Rameaux courts de nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica* L.). Photos de Laurent Brisson.

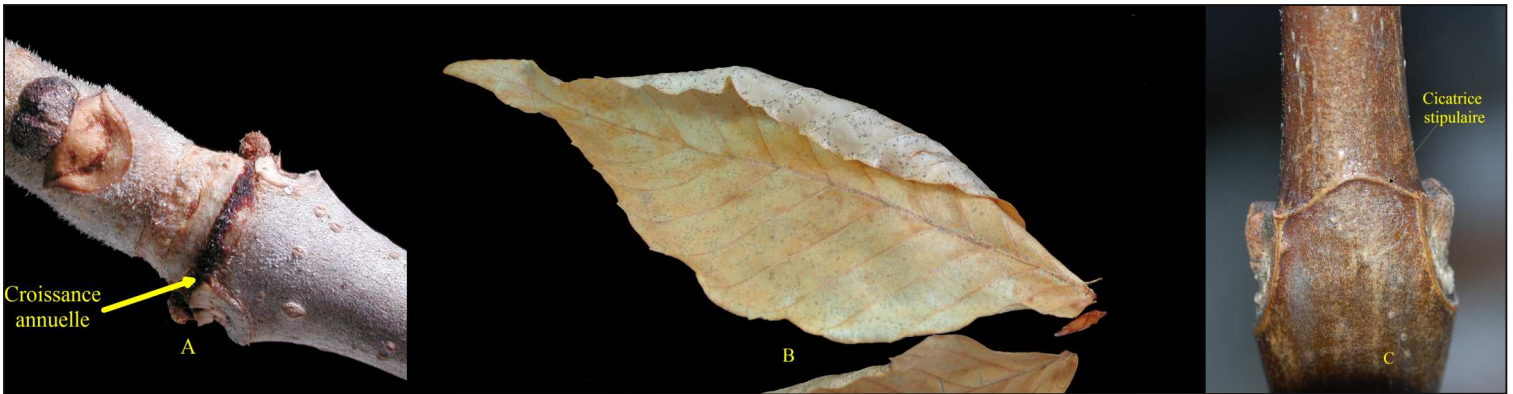


Figure 5. A. Anneau de croissance annuelle du frêne rouge (*Fraxinus pennsylvanica* L.). B. Feuille du hêtre à grande feuille en hiver (*Fagus grandifolia* Ehrhart). C. Cicatrice stipulaire du frêne blanc (*Fraxinus americana* L.). Photos de Laurent Brisson.

chez le frêne blanc (Fig. 5 C).

À l'intérieur de la cicatrice foliaire se trouvent les cicatrices vasculaires (cicatricules). Ce sont des faisceaux de cellules qui permettent les échanges de sève dans toute la plante. Elles sont toujours présentes, bien que parfois difficilement discernables. En règle générale, elles sont disposées par paire ou par trois dans chaque cicatrice foliaire.

Des anomalies sont souvent visibles autour d'un bourgeon. Parfois, deux bourgeons se forment autour d'une cicatrice foliaire (Fig. 6 A). Les gales, souvent causées par un insecte spécifique, sont typiques et permettent aussi d'identifier certaines espèces (Fig. 6 B).

On retrouve fréquemment plusieurs cicatrices latérales rapprochées sur une très courte branche. Ce type de branche, nommée rameau court, se forme sur plusieurs années lorsque le bourgeon terminal donne naissance à plusieurs feuilles sans qu'il y ait élongation des entrenœuds. Ces rameaux courts sont par exemple bien visibles chez les bouleaux et le mélèze (Fig. 4 A, B).

D'autres plantes ont des fruits ou des feuilles qui restent attachés tout l'hiver, ce qui facilite grandement l'identification sur place (Fig. 5 B).

Il est souvent intéressant de prendre des échantillons

pour compléter les informations en procédant par exemple à des observations sous binoculaire. La photographie rapprochée peut aussi être d'une aide précieuse. Il est toutefois préférable de savoir à l'avance ce qui est utile à photographier. De nombreuses et belles observations sont encore nécessaires pour compléter ce bref tableau des plantes en hiver.

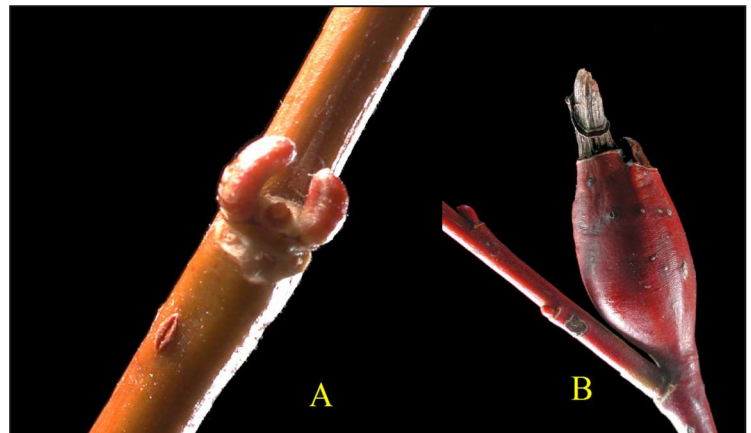


Figure 6. A. Bourgeons doubles sur la même cicatrice foliaire du saule de l'intérieur (*Salix interior* Rowlee). B. Gale d'insecte sur un rameau de saule (*Salix* sp.). Photos de Laurent Brisson.

Pour en savoir plus

(1) **Parrot, L. et N. Dignard, 2009.** Arbres, arbustes et arbrisseaux du Québec. Comment les identifier en toutes saisons. 9^e édition. Publications du Québec, Québec. 103 p.

Références

- (2) **Farrar, J. L. 1966.** Les arbres du Canada. Ressources naturelles du Canada, Service canadien des Forêts, Administration centrale, Ottawa (Ontario), et les Éditions Fides, Saint-Laurent, Québec. 502 p.
- (3) **Campbell, C. S. et H. Fay. 1978.** Winter keys to woody plants of Maine. Revised edition. University of Maine Press, Orono, Maine. 52 p. + 63 planches.
- (4) **Gorenflot, R. 1994.** Biologie végétale des plantes supérieures. Masson, Paris, Milan, Barcelone. 2 volumes.
- (5) **Trelease, W. 1967.** Winter botany : an identification guide to native trees and shrubs. 3e édition. Dover publications. New York. 448 p.
- (6) **Paquette, D. et Sabourin, A. 2012 (décembre).** Plantes ligneuses rencontrées en hiver. Clé disponible en ligne. <http://www.floraquebeca.qc.ca/florefamille/cles-identification/>

Prix Henri-Teuscher

par André Lapointe

Membre fondatrice de FloraQuebeca, Isabelle Dupras a été honorée en devenant la récipiendaire du prix Henri-Teuscher à l'occasion de l'ouverture du Rendez-vous horticole 2013 au Jardin botanique de Montréal.

Le directeur du Jardin botanique, M. Gilles Vincent, a fait valoir les mérites de Mme Dupras pour ses activités de promotion des plantes indigènes au sein des aménagements paysagers. D'autre part, un collègue d'Isabelle, M. Michel Rousseau, de la firme Rousseau Lefebvre, a décrit son cheminement comme étant marqué par la détermination et l'innovation.

FloraQuebeca désire lui exprimer toute sa gratitude et lui dédit le titre de membre d'honneur. Souhaitons que son entreprise, Horticulture Indigo, poursuivra son rôle de chef de file dans la mise en valeur de notre flore indigène.



Figure 1. Isabelle Dupras reçoit le prix Henri-Teuscher. © Espace pour la vie (Shoot-studio J. Guibord)

Plantes médicinales indigènes, à cultiver parfois, à préserver toujours!

par Anny Schneider

« La précieuse forêt, symbole du cercle éternel de la vie, est un rappel constant que nous ne faisons qu'un, que nous faisons tous partie du grand cycle éternel des vivants » – Thomas Kimby, sage Abénaki

En tant que fille de cueilleur et de coureur des bois devenue herboriste spécialisée dans la flore médicinale sauvage, mon milieu naturel favori a été et sera toujours la forêt. Effectivement, même et surtout si on la laisse tranquille, la forêt se multiplie, évolue et s'enrichit d'elle-même, en espèces diverses comme en taille. Avec l'aide d'experts, on peut néanmoins donner un petit coup de pouce aux nobles feuillus et y introduire plus d'espace et de lumière, ou remplacer quelques-unes des espèces perdues, arbres ou plantes indigènes originelles, surtout dans les bois du sud du Québec, très appauvris.

Payants ou pas, les P.F.N.L?

La demande et la vente de produits de santé naturels étant en croissance de 20% par an, côté flore sauvage médicinale aussi, c'est un secteur prometteur. Prendre soin de nos écosystèmes et des plantes sauvages pour pouvoir profiter éthiquement de leurs bienfaits est une bonne idée, à condition que leur cueillette soit mieux réglementée, la quasi-éradication du ginseng étant un exemple repoussoir à ne pas répéter.

Il est vrai que le marché des P.F.N.L (produits forestiers non ligneux) s'élevait déjà à 1000 milliards de dollars dans le monde en 2009 ! Il inclut entre autres les récoltes de petits fruits, les champignons gastronomiques et médicinaux, les plantes sauvages comestibles et ou médicinales, y compris les sous-produits des arbres, sans même parler de l'écotourisme, encore embryonnaire au Québec.

Portraits de quelques précieuses indigènes

« Autant qu'elles sont sur terre en nombre et en sortes, puissent les plantes aux mille feuillages et racines, me délivrer du mal, de la mort, de l'angoisse! » – Atharva-Veda (V 111, 7)

En tant qu'herboriste spécialisée dans les plantes sauvages mais aussi comme consultante en PSN (produits de santé naturels) en magasin depuis 25 ans, donc présente d'un à l'autre bout de la filière, je vous présente quelques plantes forestières médicinales parmi les plus intéressantes.

L'ail des bois : (*Allium tricoccum* Ait.) : ses feuilles sont dépuratives, hypotensives, anti-cholestérolémiantes, toniques et vermifuges. Se contenter de cueillir les feuilles et encore, une seule par dix plants, quasiment aussi bénéfique pour la santé et plus digeste que le bulbe. Espèce très vulnérable, protégée par la loi, qui prévoit une amende si la cueillette dépasse 50 bulbes par personne. Heureusement, les inspecteurs sont de plus en plus nombreux. N'oubliez pas qu'il faut sept ans de croissance de la graine à la graine, des soins attentifs et un milieu particulier pour les démultiplier mais que ceux qui savent le fassent correctement.



Figure 1. La savoyane. Photo d'André Lapointe.

L'actée bleue (*Caulophyllum thalictroides* (L.) Michx.) : appelée *squaw root* par les anglophones, à cause de son utilisation légendaire des Amérindiens en périnatalité comme ocytocique. Sa racine est également anti-inflammatoire. J'en garde un souvenir doublement vivace : lors du verglas de 1998, elle a aidé une amie à accoucher chez elle sans problème, même sans électricité. Une autre fois, en la déterrante, car c'est long et difficile, j'ai perdu ma fille dans le bois. Après une recherche effrénée, je l'ai retrouvée endormie au pied d'un grand arbre. On l'appelle la plante des détachements mère-enfant...

L'asaret (*Asarum canadense* L.) : le gingembre sauvage, au goût très différent de l'exotique, est une plante indigène vivant en colonies dans les bois feuillus et rocheux très ensoleillés. Son rhizome était utilisé par les premiers colons comme conservateur des vins et bières. Il fut employé comme abortif et régulateur menstruel par les Amérindiennes, et comme vomitif en cas d'empoisonnement. Il est utilisé par les chefs cuisiniers pour ses qualités gustatives. Désormais, il faut éviter de le cueillir en nature, sauf en cas d'urgence. Sa culture est difficile et son prix est très bas (entre 7 et 9 \$ le kilo). Mais il est essentiel de protéger son habitat, les derniers bois de vieux feuillus du sud québécois.

La capillaire du Canada (*Adiantum pedatum* L.) : cette fougère indigène qu'on appelle aussi « cheveux de Vénus » combat la chute des cheveux et purifie le sang. On l'exportait par bateaux entiers à la cour du roi de France pour prévenir et soigner les embarras des poumons de ces dames. Ses feuilles en tisane ont un goût d'algues. Elle est classée comme espèce vulnérable à la cueillette. À utiliser en urgence seulement...

La salsepareille (*Aralia racemosa* L.) : plutôt rare mais spectaculaire, cette grande salsepareille nordique, servait à faire de la « root beer » ou racinette. Elle est aussi dépurative du sang et pectorale. Ses baies noires et ses rhizomes sont des toniques généraux et glandulaires. Elles sont riches en progestérone et régularisent les menstruations. Sa cousine, l'aralie nudicaule (*Aralia nudicaulis* L.) est beaucoup plus répandue, moins



Figure 2. La salsepareille. Photo d'André Lapointe.

aromatique, mais a des vertus similaires.

La savoyane (*Coptis trifolia* (L.) Salisb.) : aussi appelée « sabouillane », est reconnue pour sa racine dorée très amère qui soigne les infections des gencives et les inflammations digestives. C'est également un tonique amer qui aide à la digestion et combat les infections grâce à ses alcaloïdes : berbérine, coptine etc.

La sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis* L.) : elle servait aux peintures de guerre des autochtones qui l'utilisaient aussi pour éviter que leurs plaies ne s'infectent. Sa fleur est magnifique et sa racine rouge sang est amère, mais elle est bactéricide, pectorale et même antivirale. Parfois raréfiée, elle se cultive assez facilement à l'orée des forêts ombragées ou dans une terre riche en humus acide.

Lueurs d'espoir dans les clairières, projets fertilisants

Depuis peu, à Québec a été votée une nouvelle politique de gestion de la forêt publique. Issue du rapport Coulombe, elle a été peaufinée entre autres grâce

aux pressions des écologistes, et s'avère globalement assez valable pour la protection de la biodiversité.

Dans le sud du Québec, outre les trop rares parcs nationaux, il y a les fiducies foncières, comme celle du Corridor appalachien avec les montagnes Vertes et au-delà, comme à Potton, Sutton, aussi dans les Laurentides, grâce à de généreux donateurs visionnaires, tout de même détaxés...

Aussi, chaque municipalité qui le peut devrait acquérir une forêt pour sa communauté et préconiser le développement durable plutôt que trop souvent le développement immobilier!

Autant pour la beauté que la santé publique, la forêt est un lieu éducatif incomparable sur la biodiversité locale, musée vivant privilégié pour nos jeunes étudiants avides de connaissances tangibles et kinesthésiques, sans même parler de la santé publique et environnementale.

On gagne beaucoup à protéger et éventuellement à cultiver intelligemment nos forêts et leurs nombreuses espèces non ligneuses. Elles sont toutes utiles et merveilleuses, les plus âgées étant souvent les plus fertiles et généreuses!

« *Les vieilles forêts, comme les vieilles femmes, sont considérées à tort, comme des ressources négligeables!* » – Clarissa Pinkola dans *Femmes qui courent avec les loups*.

*Anny Schneider est herboriste-consultante
(www.annyschneider.com)*

Pour en savoir plus

(1) **Small, E. et P. M. Catling. 1999.** La culture des plantes médicinales canadiennes. Le Conseil national de recherches, Canada. 240 p.

(2) **Lamoureux, G et R. Larose. 2002.** Flore

printanière. Fleurbec, Québec. 576 p.

(3) **Marie-Victorin, Fr. É.C. 1997.** Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S.G. Hay, I. Goulet, M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 pages.

(4) **Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs, Québec. 2009.** Espèces menacées ou vulnérables du Québec. En ligne.
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/>

(5) **Nault, A. SEM'AIL.** En ligne.
<http://espacepourlavie.ca/semail>

(6) Site web du **Corridor appalachien.** En ligne.
<http://www.corridorappalachien.ca/index.html>

Le *Cuscuta campestris* à Longueuil

par Stuart Hay

La présence au Québec de *Cuscuta campestris* (la cuscute des champs) n'est que brièvement mentionnée en tant qu'un addendum dans la Flore laurentienne (1). Il est alors impossible d'identifier cette plante en se servant de la Flore. Les travaux récents de Mihai Costea (2,3) commencent à nous éclairer davantage sur les diverses espèces du genre *Cuscuta*. Suite à la révision de spécimens de l'Herbier Marie-Victorin par cet expert, le statut de la cuscute des champs devient plus clair. De plus, il existerait 6 différents taxons de cuscute au Québec. *Cuscuta campestris* est présente dans la grande région de Montréal depuis au moins 1930, et elle s'avère plus répandue dans le sud du territoire que nous le croyions. Est-ce que cette espèce est introduite au Québec ? Même si elle se trouve le plus souvent comme adventice dans les habitats perturbés, il est possible qu'elle soit indigène dans certains endroits le long du fleuve Saint-Laurent. La question demeure.

Références

- (1) **Marie-Victorin, Fr. É.C. 1997.** Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S.G. Hay, I. Goulet, M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1093 pages.
- (2) **Costea, M., G. L.Nesom et S. Stefanovic. 2006.** Taxonomy of the *Cuscuta pentagona* complex (Convolvulaceae) in North America. *Sida* 22 (1): 151-175.
http://www.utm.utoronto.ca/biology/sites/files/biology/public/shared/publications/stefanovic_Sida_2006a_C_pentagona.pdf

- (3) **Costea, M. et F. J. Tardif. 2006.** The biology of Canadian weeds. 133. *Cuscuta campestris* Yuncker, *C. gronovii* Willd. ex Schult., *C. umbrosa* Beyr. ex Hook., *C. epithymum* (L.) L. and *C. epilinum* Weihe. *Can. J. Plant Sci.* 86: 293–316.



Figure 1. *Cuscuta campestris* photographié à la fin de l'été sur des plants d'*Artemisia vulgaris* dans un remblai le long du chemin de fer à Longueuil. Photo de Stuart Hay.